



**HAL**  
open science

## La liberté académique dans le monde contemporain

Damien Ehrhardt

► **To cite this version:**

Damien Ehrhardt. La liberté académique dans le monde contemporain : Conclusion du Collège Humboldt des 10 et 11 décembre 2015 à l'Institut Goethe, Paris. 2015. hal-01453094

**HAL Id: hal-01453094**

**<https://hal.science/hal-01453094>**

Preprint submitted on 2 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La liberté académique dans le monde contemporain

Conclusion du Collège Humboldt des 10 et 11 décembre 2015 à l'Institut Goethe, Paris

par

Damien Ehrhardt

(Université d'Evry Val d'Essonne / Université Paris-Saclay)

## 1. Une recherche libre nécessite du temps

**1.1. Les chercheurs en quête de temps.** Les chercheurs sont soumis à une pression due à une vision comptable de la production scientifique, alors qu'ils devraient pouvoir prendre leur temps, afin de se consacrer entièrement à leur recherche. Tel est également le cas de l'enseignant-chercheur, sollicité à outrance par des tâches administratives voire managériales – alors qu'il ne dispose d'aucune formation dans ce domaine. Cela permet d'expliquer que les chercheurs et les enseignants-chercheurs manquent de temps et de motivation pour s'adonner librement à leur recherche.

**1.2. S'éloigner du *mainstream* pour faire face à l'avenir incertain des sciences.** La réception de la recherche scientifique est variable en fonction du temps. Le changement de paradigme, notion forgée par Thomas Kuhn, montre que l'émergence d'une nouvelle théorie scientifique dépend de son acceptation par les pairs au sein d'une discipline donnée. Si la plupart du temps, la nouvelle théorie remet en question l'ancienne théorie ou la relègue à un cas particulier, il se peut – surtout à une époque favorable à l'interdisciplinarité – que la science ait besoin de l'histoire des sciences et des idées pour se ressourcer. Tel est le cas, par exemple, du passage de la génétique à la post-génétique qui, à travers l'importance de l'épigénétique, réhabilite partiellement les idées de Jean-Baptiste Lamarck. Les nouvelles orientations scientifiques sont incertaines, et il est tout à fait possible de se référer à des théories antérieures, afin de penser les sciences du futur. Face à cette indétermination, il ne faudrait pas se limiter au *mainstream*.

**1.3. L'honnêteté intellectuelle au-delà du relativisme et de l'absolutisme.** Si la postmodernité n'est pas dépourvue de dérives relativistes, les canulars d'Alan Sokal et de Jean Bricmont ne sont guères plus reluisants en matière d'honnêteté intellectuelle. Au-delà de la sphère des *cultural studies*, les philosophes de la *French Theory* comme Roland Barthes, Michel Foucault ou Jacques Derrida continuent de nourrir les approches des sciences humaines et sociales dans des disciplines aussi spécifiques que l'anthropologie, la philosophie ou la géographie. L'essentiel n'est pas d'imposer un modèle unique de recherche scientifique : la rigueur et l'honnêteté intellectuelle suffisent. Il convient de citer ses sources et ne pas hésiter à remettre en question les/ses recherches antérieures. L'esprit critique est une qualité de plus en plus prisée.

## 2. Les pairs, garants de la liberté académique

**2.1. Pour une liberté académique inscrite dans la constitution.** En Allemagne (mais aussi en Italie et dans d'autres pays), la liberté académique est inscrite dans la constitution au même titre que la liberté artistique (*Deutsches Grundgesetz*, Art. 5, Abs. 3 : « Kunst und Wissenschaft, Forschung und Lehre sind frei »). En France, les « libertés universitaires » sont définies de manière moins ferme. Au vu de l'article L952-2 du Code de l'éducation, « les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs [du supérieur] jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du présent code, les principes de tolérance et d'objectivité ». Outre l'inscription dans la constitution, la liberté académique peut aussi faire l'objet de discussions régulières entre collègues comme dans les universités nord-américaines. Comme l'a montré Olivier Beaud, en France, la loi LRU et ses décrets d'application portent atteinte à la liberté académique. En outre, par sa décision du 6 août 2010, le Conseil constitutionnel a déclaré « conformes à la constitution, sous certaines réserves, certaines des dispositions contestées de la loi LRU » (O. Beaud, *Les Libertés universitaires à l'abandon ?*, Paris, Dalloz, 2010, p. 285). Une telle jurisprudence révèle non seulement « la faible considération que manifeste désormais le Conseil constitutionnel pour la liberté académique et donc pour les universitaires » (*idem.*, p. 317). Une raison de plus pour regretter, qu'en France, la liberté ne soit pas inscrite dans la constitution.

**2.2. Les Lois mémorielles n'écrivent pas l'Histoire.** Bien que l'encadrement de la liberté d'expression par les lois mémorielles puisse paraître légitime, ces dernières peuvent porter préjudice aux libertés universitaires, dans la mesure où ce n'est pas la loi qui écrit l'Histoire (cf. texte intitulé « Liberté pour l'histoire ! », 2005). Dans ce but, il est essentiel de faire confiance à la communauté scientifique qui a le moyen d'agir en son propre sein, afin de s'opposer aux thèses inexactes.

**2.3. Privilégier l'évaluation qualitative des pairs à l'approche quantitative.** En raison notamment de la spécificité des cultures disciplinaires, il faudrait laisser le monde académique et ses pairs dans la discipline concernée décider du choix des critères d'évaluation. Les résultats uniquement quantitatifs peuvent conduire à des simplifications à outrance et être instrumentalisés en dehors du monde académique. Il suffit de mentionner la facilité avec laquelle le monde politique s'est emparé du classement de Shanghai pour s'en persuader. Avec ce type de classement, aucune connaissance disciplinaire n'est nécessaire pour évaluer les établissements, d'où le danger d'une approche unilatéralement quantifiable.

**2.4. Pour une évaluation internationale.** L'évaluateur étranger présente l'avantage d'être peu impliqué dans la politique universitaire locale et nationale, et d'avoir plus de recul sur les établissements, les formations et les laboratoires concernés. Les agences d'évaluation ont la volonté d'ouvrir leur évaluation à l'international, mais le nombre d'évaluateurs étrangers tend à baisser en raison des faibles moyens alloués à ces organismes.

**2.5. L'excès de principe de précaution, l'idéologie et l'industrie préjudiciables à la liberté académique.** Il faudrait pouvoir effectuer des recherches dans tous les domaines (y

compris les OGM) et discuter entre scientifiques des propositions contestées comme celle du Prix Nobel Paul Crutzen qui propose de larguer un million de tonnes de soufre dans l'atmosphère pour diminuer, en quelques années, la température moyenne de la terre. Beaucoup de blocages actuels ne proviennent pas directement du principe de précaution, mais de son interprétation par les uns et les autres. Plutôt que d'analyser des évolutions vraisemblables, sachant que le risque zéro n'existe pas, on tend parfois à exagérer l'importance des dommages causés. Pour ne pas aller vers une société de défiance, il faudrait faire confiance au chercheur, à condition qu'il agisse en toute transparence et ne devienne pas l'« homme-sandwich » de l'industrie.

### **3. La liberté académique augmente avec la richesse et le prestige des établissements**

**3.1. Plus l'établissement est prestigieux, moins l'évaluation est contraignante.** Les grandes universités américaines se limitent bien souvent à une évaluation locale, alors qu'ailleurs, la triple évaluation à la fois internationale, nationale et locale peut s'avérer lourde et démotivante pour le chercheur et l'enseignant-chercheur.

**3.2. Les méfaits de l'excellence et de l'évaluation par temps de crise.** En période de coupes budgétaires, l'excellence peut servir à donner aux uns et à ne pas donner aux autres. Par ce biais, les petites structures tendent à disparaître au profit des très grands ensembles. Faut-il promouvoir le gigantisme afin de résoudre les problèmes de notre temps ou envisager une société à mesure humaine selon l'adage *small is beautiful* ? Délaisser les petites structures et la recherche buissonnière, en dehors des sentiers battus, peut être fatal à la créativité et l'innovation. En outre, deux entités de recherche peu reconnues peuvent considérablement améliorer la qualité de leur recherche en travaillant ensemble, à condition que leurs membres le souhaitent.

### **4. L'interdisciplinarité permet d'ouvrir des espaces de liberté**

**4.1. La transdisciplinarité face aux cultures disciplinaires.** Malgré la volonté d'une coopération transdisciplinaire, les carrières universitaires restent liées à une logique disciplinaire. A cela s'ajoute que les projets interdisciplinaires sont plus ou moins bien vus en fonction des sections du CNU ou du CNRS.

**4.2. La discrépance entre les sciences et les humanités** (en allemand : *Natur-* et *Geistes-/Kulturwissenschaften*). Bien qu'il soit urgent de développer une interdisciplinarité au sens large du terme à l'échelle planétaire, des différences culturelles subsistent. Les formules mathématiques et chimiques rendent l'abord des sciences naturelles très difficile pour les spécialistes des humanités. Ces dernières semblent plus facilement abordables pour les spécialistes des sciences naturelles. Mais les choses ne sont pas si simples, puisque les humanités s'appuient sur des concepts dont la compréhension demande beaucoup de finesse. L'herméneutique et la philosophie, bien qu'elles ne relèvent pas des « sciences exactes », doivent avoir leur place à l'université au même titre que ces dernières. L'université de l'avenir doit « garder toutes ses facultés ».

**4.3. La bonne pratique de l'interdisciplinarité.** Elle consiste à réunir des spécialistes reconnus de différentes disciplines autour de thématiques transversales dans l'esprit de certains *Humboldt-Kollegs*, afin d'ouvrir des espaces de liberté permettant d'innover. Ces espaces représentent aussi un pan de la liberté académique.